

ASSEMBLÉE NATIONALE13 mai 2020

**DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 536

présenté par

Mme Pascale Boyer, Mme Lenne, Mme Degois, Mme Brulebois, Mme Gipson, Mme Melchior,
Mme Le Peih, M. Buchou, M. Batut, M. Vignal, Mme Lardet, Mme Tiegna, M. Krabal, M. Le Gac,
M. Kokouendo, M. Sorre, Mme Bureau-Bonnard, Mme Toutut-Picard, M. Descrozaille,
Mme Trisse, Mme Clapot, Mme Jacqueline Dubois, M. Lavergne, Mme Thomas, Mme Ali,
M. Venteau, M. Jacques, M. Lainé, Mme Sylla, Mme Hérin, M. Daniel, M. Dombreval,
Mme Tanguy, Mme Vanceunebrock, Mme Le Feur, M. Lénaïck Adam, M. Chiche, Mme Krimi,
M. Ardouin, M. Sempastous, Mme Zannier, M. Perrot, M. Haury, M. Girardin, M. Testé et
M. Cormier-Bouligeon

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.